



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfet de Haute-Corse

dossier n° PC 02B 009 23 S0022

date de dépôt : 15 septembre 2023

demandeur : FPV FRASSONE, représenté par
Monsieur Chiari Christian

pour : la construction d'une centrale
photovoltaïque au sol

adresse terrain : lieu-dit Posta Orezza, à
Aléria (20270)

DDT 2B
RTE du Cimetière
BP BP 30
20250 Corte
Affaire suivie par :
Ange DESIDERI
04 20 06 70 34

**Assemblée de Corse/Ouvrage de
production d'énergie en Corse
22 COUR Grandval
20187 AJACCIO CEDEX 1**

1A201 615 81514

**CONSULTATION
DES PERSONNES PUBLIQUES,
SERVICES OU COMMISSIONS INTERESSEES**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier relatif à la demande susvisée..

Le projet porte sur un projet d'implantation en Corse d'un ouvrage de production utilisant :
- l'énergie solaire, et en application de l'article R. 423-56 du Code de l'urbanisme l'Assemblée de Corse
doit être consultée..

En l'absence de réponse dans un délai de 1 mois, votre avis sera réputé donné favorable.

Votre avis, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour
pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Je vous demanderai par ailleurs de bien vouloir me renvoyer l'exemplaire du dossier qui vous a été
adressé.

Fait, le 09 janvier 2024

Pascal POMPONI

Chef de l'Unité ADS